



AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 21 mars 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 21 mars 2025.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du propane diminuera de 2,7 cents le litre pour Irving Energy, de 3,8 cents le litre pour Superior Propane, de 5,0 cents le litre pour Avenir Energy, de 8,8 cents le litre pour Kenmac Energy Inc., et de 8,8 cents le litre pour Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 163,0 et 164,1 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 173,2 et 174,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 189,3 et 190,4 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 122,0 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 95,0 et 96,7 cents le litre.

En outre, la Commission souhaite informer les consommateurs, les détaillants et les grossistes de la publication du décret 2025-0446 par le gouvernement du Canada. Le décret modifie l'annexe 2 de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* et le *Règlement sur la redevance sur les combustibles* afin de fixer à zéro le taux de redevance sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025.

La Commission ajustera son modèle de tarification hebdomadaire pour refléter l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025. Voir le tableau des tarifs actuels ci-dessous.

Produit	Redevance actuelle sur les combustibles	À compter du 1 ^{er} avril
Essence	17,61 cents	0 cent
Diesel	21,39 cents	0 cent
Propane	12,38 cents	0 cent
Mazout de chauffage	0 cent	0 cent

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 28 mars 2025.